

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2017**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	23
- votants par procuration	5
- absent	1
- total des votants	28

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 3 avril 2017.

xxx

L'an deux mille dix-sept, le jeudi trente mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt et un mars, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

**Étaient présents :**

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS, Mme Paola MIZAC, M. Xavier PICAVET, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, M. Jean-Yves GOGNET, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, Mme Fabiola ANQUETIL, Mme Karima MOKHTARI, Mme Bérengère CADINOT, M. Yoann LAVERNHE, M. Paul DHAILLE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, M. Kamel BELGHACHEM, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK
M. Frédéric LE PAGE	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Lesline BOIXEL	qui donne pouvoir à	Mme Claudine COUTURE
M. Clément FOUTEL	qui donne pouvoir à	M. Jean-Paul MANGIN
Mme Sylvie LEGENTIL	qui donne pouvoir à	Mme Carole BIGUEUR

**Absent :**

M. Mourad BETTAHAR

formant la majorité des membres en exercice.

M. Jean-Marie MOREL est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.16/03.17**

**Objet : Compte Administratif 2016  
Budget Ville**



**Délibération n°: D.16/03.17**

**Objet : Compte Administratif 2016  
Budget Ville**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2121-12, L 2121-14 et L2313-1,

Considérant le rapport de présentation du compte administratif 2016 de la Ville, annexé à la présente délibération,

Monsieur PICAVET invite le Conseil Municipal :

- à adopter le Compte Administratif 2016 de la Ville dont les résultats sont les suivants :

	REALISE (y compris résultat de clôture de l'exercice précédent)	RESTES A REALISER	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>			
* DEPENSES	6 152 727,14	1 207 677,37	7 360 405,11
* RECETTES	3 922 363,93	831 612,60	4 753 976,53
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>-2 230 363,81</b>	<b>-376 064,77</b>	<b>-2 606 428,58</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
* DEPENSES	15 703 794,54		15 703 794,54
* RECETTES	18 661 813,82		18 661 813,82
<b>EXCEDENT CUMULE</b>	<b>2 958 019,28</b>		<b>2 958 019,28</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>727 655,47</b>	<b>-376 064,77</b>	<b>351 590,70</b>

Les disponibilités à reprendre au budget primitif 2017 s'établissent, par conséquent, à la somme de 351 590,70 €.

*Sous la présidence de Monsieur CIBOIS et hors de la présence de Monsieur le Maire qui quitte la salle au moment du vote, le Conseil Municipal procède à l'adoption du Compte Administratif 2016 du budget Ville.*

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)  
ET 5 ABSENTIONS (M. PAUL DHAILLE, MME CHRISTINE DECHAMPS,  
MME FABIENNE MANDEVILLE, M. KAMEL BELGHACHEM, ELUS DE L'OPPOSITION DE GAUCHE  
ET M. YANN BEUX, ELU DE L'OPPOSITION « COMMUNISTE ET REPUBLICAIN»),  
M. LE MAIRE NE PRENANT PAS PART AU VOTE.**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,  
le Maire de Lillebonne,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - VILLE DE LILLEBONNE

### RAPPORT DE PRESENTATION

Conseil Municipal du 30 mars 2017 - Délibération n°D.16/03.17

Le présent Compte Administratif a pour vocation d'arrêter les comptes de l'exercice 2016.

Il constitue un outil d'appréciation de la situation financière de la collectivité :

- en retraçant les flux de dépenses et de recettes et leur niveau d'exécution par rapport aux prévisions budgétaires,
- en détaillant le contenu des principaux comptes de fonctionnement et d'investissement.

Le budget total voté pour l'exercice 2016 s'est décliné de la manière suivante :

Phases budgétaires	Dépenses	Recettes
Budget Primitif	24 991 866,25	24 110 919,66
Reports d'investissement	1 160 406,01	2 041 352,60
Décisions Modificatives hors BS	52 808,00	52 808,00
Budget Supplémentaire	0,00	0,00
<b>Budget total 2016</b>	<b>26 205 080,26</b>	<b>26 205 080,26</b>

L'EXECUTION BUDGETAIRE

***La structure de l'exécution budgétaire***

L'exécution budgétaire pour l'exercice 2016 par grandes masses est la suivante :

Dépenses en €uros		Recettes en €uros	
Charges à caractère général	3 474 717,36	Produits des services	1 068 462,94
Charges de personnel	7 978 834,42	Impôts et taxes	14 852 991,97
Autres charges de gestion courantes	2 845 923,77	Dotations, subventions, participations	1 131 205,52
Charges financières	424 817,08	Autres produits de gestion courante	99 093,43
Opérations d'ordre	757 923,91	Produits financiers	6 514,82
Autres (charges excep. Att. Prods)	221 578,00	Autres (Pds except. Att Charges)	202 049,72
		Opérations d'ordre	17 740,59
		Excédent reporté de fonctionnement	1 283 754,83
<b>Total fonctionnement</b>	<b>15 703 794,54</b>		<b>18 661 813,82</b>
Déficit reporté d'investissement	2 323 634,42	Dotations, fonds divers et réserves	472 704,76
Immobilisations incorporelles	169 389,20	Subventions d'investissement reçues	68 774,20
Subventions d'équipements versées	1 010 653,82	Emprunts et dettes assimilées	2 009 010,00
Immobilisations corporelles	1 281 537,04	Immobilisations incorporelles	53,86
Immobilisations en cours	1 321 739,99	Autres immobilisations financières	440,00
Dépenses financières	1 220 699,19	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 442 687,83
Opérations d'ordre	20 122,56	Opérations d'ordre	760 305,88
Autres (dotations, subv, participations )	12 628,89		
<b>Total investissement</b>	<b>7 360 405,11</b>		<b>4 753 976,53</b>
<b>Total Général</b>	<b>23 064 199,65</b>		<b>23 415 790,35</b>

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Les dépenses réelles de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice 2016 s'élèvent à 14,9 M€ contre 15,1 M€ en 2015, soit une diminution de 1,01 %.

Postes de dépenses	Réalisations 2015		Réalisations 2016		Evolution
Charges à caractère général	3 580 864,29	23,72%	3 474 717,36	23,25%	-2,96%
Charges de personnel	8 015 785,67	53,09%	7 978 834,42	53,38%	-0,46%
Autres charges de gestion courante	2 785 559,81	18,45%	2 845 923,77	19,04%	2,17%
Charges financières	496 793,83	3,29%	424 817,08	2,84%	-14,49%
Autres (charges excep. Att. Prods)	220 053,77	1,46%	221 578,00	1,48%	0,69%
<b>Total fonctionnement</b>	<b>15 099 057,37</b>	<b>100,00%</b>	<b>14 945 870,63</b>	<b>100,00%</b>	<b>-1,01%</b>

L'étude des dépenses de fonctionnement amène les remarques suivantes :

- les charges à caractère général : représentant 23 % des dépenses de fonctionnement, elles sont en recul de 3 % par rapport à 2015, conséquence directe des nouveaux efforts réalisés pour maîtriser les coûts de fonctionnement,
- les dépenses de personnel : malgré les hausses liées à l'évolution du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et de l'évolution de 0,6 % du point d'indice, elles ont été stabilisées,
- les charges de gestion courante : elles ont connu une évolution toute relative,
- les charges financières : il convient de noter une diminution de 14,50 %, conséquence de l'extinction naturelle de la dette et de taux variables toujours au plus bas,
- autres charges (atténuation de produits) : elles sont particulièrement stables du fait de la décision de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine (CVS) de figer le montant des prélèvements communaux 2016 relevant du Fonds national de Péréquation sur les ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à l'identique de ceux de 2015.

### Les recettes réelles de fonctionnement

En 2016, les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 17,4 M€, en diminution de 3,73 % sur le volume atteint en 2015.

	2015		2016		Evolution
Produits des services	1 069 860,22	5,93%	1 068 462,94	6,15%	-0,13%
Impôts et taxes	15 116 087,69	83,83%	14 852 991,97	85,56%	-1,74%
Dotations, subventions, participations	1 529 661,60	8,48%	1 131 205,52	6,52%	-26,05%
Autres produits de gestion courante	94 254,72	0,52%	99 093,43	0,57%	5,13%
Produits financiers	7 098,70	0,04%	6 514,82	0,04%	-8,23%
Autres (Pdts except. Att Charges)	215 746,51	1,20%	202 049,72	1,16%	-6,35%
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>18 032 709,44</b>	<b>100,00%</b>	<b>17 360 318,40</b>	<b>100,00%</b>	<b>-3,73%</b>

Le tableau suivant récapitule l'évolution des principales recettes de fonctionnement entre 2015 et 2016 :

Données chiffrées en €.	2015	2016	Evolution	
<b>Contributions directes et taxes</b>				<b>-369 967,83</b>
Contributions directes	5 389 609,00	5 016 930,00	-6,91%	-372 679,00
Attribution de compensation	9 260 247,00	9 260 247,00	0,00%	0,00
Taxe addit. Droits mutation	125 212,45	127 923,62	2,17%	2 711,17
FNGIR	291 158,00	291 158,00	0,00%	0,00
<b>Dotations, participations</b>				<b>-385 594,68</b>
Dotation forfaitaire	766 308,00	416 377,00	-45,66%	-349 931,00
Dotations compensations	293 898,00	(*) 257 401,00	-12,42%	-36 497,00
Fonds d'amorçage TAP	37 833,34	38 666,66	2,20%	833,32

(\*) Il convient d'ajouter à ce montant 28 485,00 €, perçus en 2016, au titre de la régularisation de l'attribution du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle "communes concernées" de l'année 2009 (Jugement rendu par le Tribunal Administratif de Rouen le 5 Juillet 2016).

L'étude des recettes de fonctionnement amène les remarques suivantes :

- les contributions directes : une diminution de 6,91 %, conséquence des rôles supplémentaires encaissés sur l'exercice 2015, sur le foncier bâti principalement que nous ne retrouverons pas en 2016 ainsi que l'exonération des personnes à revenus modérés et en situation de veuvage qui ne s'était pas appliquée en 2015,
- attribution de compensation : elle pèse à hauteur de 53 % au sein des recettes. Sans nouveau transfert de compétences en 2016, le reversement a été figé,
- les dotations et participations : en diminution de 26 %, conséquence directe de la baisse drastique des dotations d'Etat (dotation forfaitaire).

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les dépenses d'investissement

La structure des dépenses réelles d'investissement par poste budgétaire est la suivante :

	2015		2016		Evolution
Immobilisations incorporelles	163 508,33	2,81%	169 389,20	3,38%	3,60%
Immobilisations corporelles	1 532 818,69	26,31%	1 281 537,04	25,55%	-16,39%
Immobilisations en cours	1 194 170,55	20,50%	1 321 739,99	26,35%	10,68%
Remboursement d'emprunts	1 595 738,44	27,39%	1 220 699,19	24,33%	-23,50%
Subventions d'équip. versées	1 326 817,11	22,77%	1 010 653,82	20,15%	-23,83%
Autres	12 969,22	0,22%	12 628,89	0,25%	-2,62%
<b>Total</b>	<b>5 826 022,34</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 016 648,13</b>	<b>100,00%</b>	<b>-13,89%</b>

L'étude des dépenses d'investissement amène les remarques suivantes :

- les immobilisations corporelles : elles diminuent d'un peu plus de 16 % du fait d'une pause dans les acquisitions foncières par rapport à l'année 2015,
- les remboursements d'emprunts : en diminution de 23,50 %, en raison du désendettement engagé sur l'exercice 2015,
- les subventions d'équipement versées : la diminution de près de 24 % s'explique par la fin d'attribution de fonds de concours. Pour rappel, la participation de la Ville à la construction du gymnase départemental avait été en 2015 de 400 000 €.

Le taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement pour l'année 2016 est de 90,40 % (restes à réaliser compris).

	Prévisions	Réalisations	Report sur N+1	Taux d'exécution
<b>2016</b>	5 549 183,01	3 808 970,76	1 207 677,37	<b>90,40%</b>
<b>2015</b>	6 153 579,00	4 665 616,00	1 160 406,00	<b>94,68%</b>



### Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2016 ont atteint un volume de 3,99 M€, en diminution de 31,26% par rapport à 2015.

	2015	%	2016	%	variation
Dotations, fonds divers, réserves	2 676 825,07	46,07%	1 915 392,59	47,96%	-28,45%
Subventions d'invest. reçues	781 927,13	13,46%	68 774,20	1,72%	-91,20%
Emprunts et dettes assimilées	2 323 069,62	39,98%	2 009 010,00	50,30%	-13,52%
Immobilisations corporelles	12 712,65	0,22%	0,00	0,00%	-100,00%
Immobilisations incorporelles			53,86	0,00%	
Autres immobilisations financières	15 356,40	0,26%	440,00	0,01%	-97,13%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>5 809 890,87</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 993 670,65</b>	<b>100,00%</b>	<b>-31,26%</b>

L'étude des recettes d'investissement amène les remarques suivantes :

- concernant les dotations, fonds divers et réserves : les baisses de 162 000 € du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et de l'excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 637 000 € expliquent la variation de -28,45 %. Il convient de noter cependant une hausse du produit de la taxe d'aménagement (+38 000 €),
- subventions d'investissement reçues : l'extinction du "droit à tirage" de la CVS (597 153 €) malgré le reversement par le Conseil Départemental de sa participation à la requalification de la rue Thiers explique la variation de 91,20 %,
- concernant les emprunts et dettes assimilées : on constate une diminution de 13,52 % car aucun emprunt n'a été contracté en 2016, ceci permettant de créer une marge de manœuvre pour la gestion future de la dette. Seul, l'emprunt contracté fin 2015 a été mobilisé sur l'exercice 2016,
- autres immobilisations financières : la variation s'explique par l'extinction du remboursement par la CVS du capital de l'emprunt réalisé pour une opération "eau et assainissement" avant le transfert de la compétence correspondante.

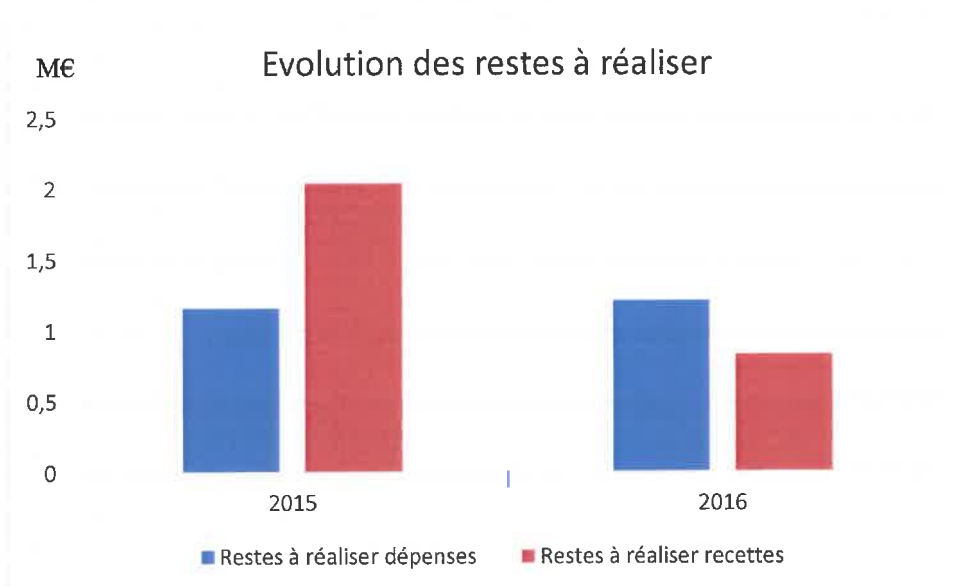
Le taux d'exécution des recettes d'investissement pour l'année de 2016 est de 75,78 % (restes à réaliser compris).

Recettes d'investissement	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
2016	5 270 083,43	3 993 670,65	75,78%
2015	6 504 189,18	5 809 890,88	89,33%

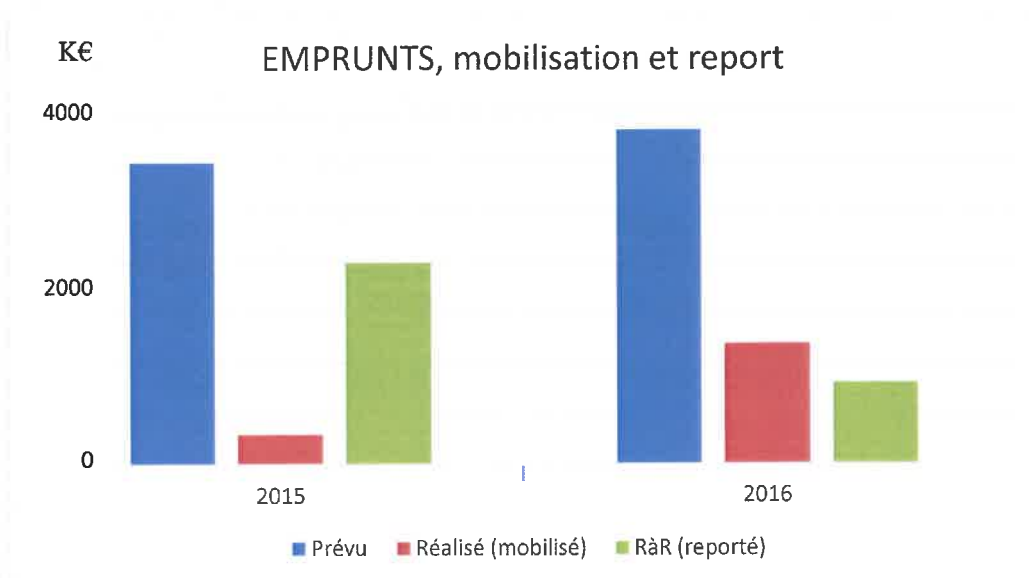
### Les restes à réaliser

Sur les 2 derniers exercices comptables, les restes à réaliser en investissement ont été les suivants :

Section d'Investissement (en M€)	2015	2016
Restes à réaliser dépenses	1,16	1,21
Restes à réaliser recettes	2,04	0,83
Solde	0,88	-0,38



Le graphique ci-dessous présente par année, l'emprunt prévu au Budget Primitif, le réalisé et l'emprunt reporté sur l'année suivante.



En 2016, la collectivité n'a pas mobilisé d'emprunt inscrit en raison du niveau de sa trésorerie et ce, afin de ne pas alourdir les charges financières. Seul l'emprunt contracté fin 2015 a été mobilisé en 2016.

### Evolution de la capacité d'autofinancement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la capacité d'autofinancement permettant d'apprécier les disponibilités restantes à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels.

Elle permet également d'apprécier les ressources disponibles nécessaires à la couverture de l'annuité d'emprunt (remboursement de capital + intérêts).

Il convient de noter une diminution de l'épargne en 2016 qui s'explique notamment par une baisse sensible des dotations de l'Etat.

	2015	2016
Produits courants de fonctionnement (hors cessions et intérêts dette récupérable)	17 906 337,79	17 285 189,67
Charges courantes de fonctionnement (hors charges financières)	14 594 658,77	14 512 040,55
<b>Excédent brut de fonctionnement</b>	<b>3 311 679,02</b>	<b>2 773 149,12</b>
Solde opérations financières	-489 695,13	-418 302,26
Solde opérations exceptionnelles	111 668,18	59 600,91
<b>Capacité d'Autofinancement Brute</b>	<b>2 933 652,07</b>	<b>2 414 447,77</b>
Remboursement du capital	1 595 738,44	1 220 699,19
<b>Capacité d'Autofinancement Nette</b>	<b>1 337 913,63</b>	<b>1 193 748,58</b>

## Les résultats du Compte Administratif

Les constats d'exécution du Compte Administratif 2016 font apparaître les résultats suivants :

Tableau comparatif 2015/2016

	Année 2015			Année 2016		
	REALISE (y compris résultat de clôture de l'exercice précédent)	RESTES A REALISER	TOTAL	REALISE (y compris résultat de clôture de l'exercice précédent)	RESTES A REALISER	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>						
* DEPENSES	6 947 854,52	1 160 406,01	8 108 260,53	6 152 727,14	1 207 677,37	7 360 405,11
* RECETTES	4 624 220,10	2 041 352,60	6 665 572,70	3 922 363,93	831 612,60	4 753 976,53
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>-2 323 634,42</b>	<b>880 946,59</b>	<b>-1 442 687,83</b>	<b>-2 230 363,81</b>	<b>-376 064,77</b>	<b>-2 606 428,58</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
* DEPENSES	15 908 005,75		15 908 005,75	15 703 794,54		15 703 794,54
* RECETTES	18 634 448,41		18 634 448,41	18 661 813,82		18 661 813,82
<b>EXCEDENT CUMULE</b>	<b>2 726 442,66</b>		<b>2 726 442,66</b>	<b>2 958 019,28</b>		<b>2 958 019,28</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>402 808,24</b>	<b>880 946,59</b>	<b>1 283 754,83</b>	<b>727 655,47</b>	<b>-376 064,77</b>	<b>351 590,70</b>

Ainsi, les disponibilités à reprendre au budget primitif 2017 sont donc de 351 590,70€.